

Refuser l'exclusion dans la prise en charge des jeunes avec des problèmes d'addiction

Une première brochure réunit les pratiques de prise en charge des adolescents avec des problèmes de consommation de substances ou d'écrans. Intitulée « Adolescences aux risques de l'addiction », elle préconise sans tabou le refus de l'exclusion de l'adolescent et invite les professionnels à intégrer la famille.

Le GREA publie un premier manuel dans le domaine très spécifique de la prise en charge des adolescents avec des problèmes d'addiction. Réalisé au terme de plusieurs années de réflexion à l'initiative des professionnels pour les professionnels (éducateurs, psychologues, infirmiers, travailleurs sociaux, directeurs de foyers, services cantonaux, écoles etc.), il réunit et légitime la pratique dans une vision interdisciplinaire. Trois thèmes centraux ressortent de cette brochure :

Le travail sans exclusion

Les jeunes qui consomment ou abusent de substances ou d'écrans se voient souvent exclus de leur institution (lieux de soins, milieux éducatifs ou d'insertion, foyers, etc.). Cela est contreproductif et conduit le plus souvent à une rupture sociale qui peut aggraver leurs consommations. Dans une volonté d'unifier la pratique, les professionnels préconisent de travailler aussi avec le symptôme de la consommation, sans toutefois la banaliser ou la stigmatiser. Cela doit tendre vers un sentiment d'acceptation du jeune, seule base pour pouvoir entamer un processus de changement. Ils estiment nécessaire que les institutions se dotent d'une clause de non renvoi.

Le travail avec la famille

Quand un adolescent est en rupture, c'est toute la famille qui entre en adolescence. Le thérapeute doit convaincre des parents, souvent réticents, à collaborer dans le processus de prise en charge. La famille est la porte d'entrée d'une prise en charge réussie.

L'aide thérapeutique sous contrainte

La contrainte est l'une des spécificités du travail avec l'adolescent. Une instance judiciaire, une institution d'accueil ou les parents peuvent obliger le jeune à consulter. La contrainte ne doit pas être perçue comme une contre-indication. Au contraire, elle arrive parfois à point nommé et permet d'agir précocement sur une situation potentiellement à risque. Elle ne doit pas rebuter le professionnel à accompagner un adolescent qui consomme.

Cette brochure renouvelle en profondeur les usages de travail avec l'adolescent et ses consommations problématiques, sujets de controverse à l'heure où l'hyperconnectivité ou le *binge drinking* sont largement médiatisés. Le GREA organise une journée le 21 avril 2015 à Lausanne pour approfondir le débat et partager les postures interprofessionnelles sur ce thème aussi spécifique que central de notre société.

Contact:

Jean-Félix Savary, secrétaire général du GREA, 079 345 73 19